

Ecologie = Economies

Afin de vous aider à faire des économies d'eau et d'électricité, vous trouverez ci-après quelques consignes écologiques simples permettant de limiter vos charges (frais liés à votre consommation en tant que locataire).

Chauffage et ventilation

- Régler la température des pièces au moyen des thermostats d'ambiance. Si vous êtes équipés de vannes thermostatiques, n'oubliez pas de les fermer si vous ouvrez les fenêtres, ce qui évitera aux radiateurs de réagir au froid extérieur.

- Evitez de laisser vos fenêtres ouvertes, même en imposte.

- La température idéale dans un logement ne devrait pas excéder 21 à 22 degrés. Chaque degré supplémentaire entraîne une hausse de plus de 6% de la consommation d'énergie.

- En cas d'absence, abaisser la température ambiante.

- Aérez brièvement mais intensément (3 à 5 minutes 1 à 2 fois par jour) : suffisant pour renouveler l'air tout en évitant une perte de chaleur excessive.

- Ne pas couvrir le radiateur ou placer un canapé ou un meuble devant.

Eau chaude

- Utiliser l'eau chaude avec parcimonie

- Prendre des douches plutôt que des bains (une douche consomme environ 30-50 litres d'eau chaude et un bain plutôt 100 à 150 litres !)

- Ne pas laisser couler l'eau en se brossant les dents, en se savonnant, lors du rasage ou en faisant la vaisselle.

- Détartre régulièrement la robinetterie.

- Penser à tourner le robinet-mitigeur sur froid avant toute utilisation si l'eau chaude n'est pas nécessaire.

Electricité

- Préférez dans la mesure du possible l'utilisation de la lumière naturelle.

- Eteindre les lumières lorsque vous n'êtes pas dans la pièce.

ATTENTION : ne laissez pas vos appareils électroniques en mode veille : ils consomment toujours de l'énergie !

- Utiliser des appareils ménagers à faible consommation (classe A ou +).

- Utiliser de préférence des ampoules économiques ou fluocompactes.



- Ne pas déposer d'aliments chauds dans votre frigo : laissez-les refroidir avant.

Eau potable

- Choisir des appareils à faible consommation d'eau.

- Equiper les robinets d'un économiseur d'eau.
- Ne pas faire tourner le lave-linge ou le lave-vaisselle si celui-ci n'est pas plein (bien nettoyer régulièrement les filtres et les orifices de lavage).

- Opter de préférence pour des produits naturels et sans phosphates.

- Utiliser à bon escient les 2 positions des chasses d'eau des WC.

- Signaler au plus vite les éventuelles fuites d'eau.

Déchets

Votre immeuble est en général équipé pour le tri et le recyclage des déchets. Un lieu d'entreposage pour les déchets ménagers, le verre, le papier et carton et les déchets organiques (alimentaires et végétaux) se trouve dans ou à proximité de l'immeuble. Si tel n'est pas le cas, vous pouvez vous débarrasser de ces déchets auprès de votre déchèterie municipale.

Ne pas hésiter à restituer dans vos magasins les emballages superflus, ceux-ci sont souvent équipés d'une déchetterie.

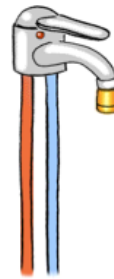
Les sacs poubelles officiels sont en vente auprès de votre commune ou dans les supermarchés. Attention : ceux-ci sont différents pour chaque commune, faites attention à acheter les bons !

Mobilité

Si vous en avez la possibilité, préférez les transports publics ou pour les petits déplacements la marche ou le vélo.

Penser également au covoiturage pour les longs trajets réguliers.

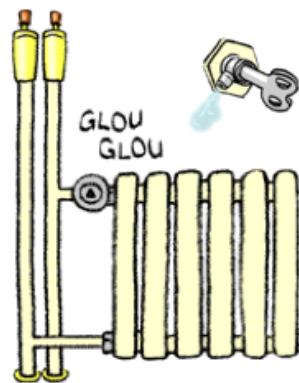
Le savez-vous ?



On appelle ce genre de robinet un "mitigeur", parce qu'il mélange l'eau chaude et l'eau froide d'un seul geste de la main. Pratique pour doser idéalement la température de la douche, ce dispositif a cependant deux gros défauts dans son utilisation au lavabo ou à l'évier de la cuisine :

- on peut tirer de l'eau chaude sans s'en apercevoir.
- on a tendance à lever le levier à fond, et à tirer plus d'eau que nécessaire.

Lorsque l'eau chaude est inutile, le bon réflexe est de placer le levier à droite avant de la mettre en position haute. Si le levier est en position du milieu, il tire de l'eau chaude même si nous n'en avons pas l'utilité.



Il arrive qu'on entende une sorte de «glou-glou» dans une pièce, comme un écoulement d'eau en provenance de la tuyauterie du chauffage... Ce bruit peut provenir du radiateur lorsqu'il contient de l'air au lieu d'être plein d'eau : c'est l'eau chaude qui produit ce bruit lorsqu'elle arrive dans le radiateur, ce qui l'empêche de délivrer toute sa puissance. Dans ce cas il faut « purger » le radiateur, c'est à dire faire sortir l'air. Il suffit alors d'actionner alors la purge, généralement située sur le côté du radiateur, et laisser sortir

l'air jusqu'à ce que de l'eau sorte.

Attention : ne pas oublier un récipient pour récolter l'eau !



Une vanne thermostatique permet de maintenir automatiquement la température d'une pièce. En effet, à l'intérieur du bouton tournant est caché un mécanisme qui se dilate ou se contracte en fonction de la température ambiante – et du coup il ouvre ou referme l'arrivée d'eau chaude dans le radiateur.

En plaçant la vanne sur une position qui va généralement de 1 à 5 (le plus chaud), vous pouvez limiter la température du chauffage pour l'adapter à chaque pièce de votre logement.

Exemple :

Le soleil chauffe la pièce. La vanne réagit à la chaleur et se ferme automatiquement : elle économise l'énergie de chauffage.

La fenêtre est ouverte et l'air froid entre. La vanne réagit au froid et s'ouvre automatiquement : elle gaspille l'énergie !